

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE
Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA
Tél: 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

ARRETE N° 2018-15

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI DU 26
JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 13 avril 2018 au 19 avril 2018)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 13 avril 2018 au 19 avril 2018,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant quatorze déclarations) sont arrêtées, pour la période du **13 avril 2018 au 19 avril 2018**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2018-98	16/04/2018	COMMUNE DE BIGUGLIA	Adjoint technique territorial - Espace culturel, hygiène des locaux et Cafet' -	Création	C	1	TNC 26H	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-99	16/04/2018	COMMUNE DE BIGUGLIA	Adjoint technique territorial - hygiène des locaux et restauration scolaire -	Création	C	1	TNC 30H	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-100 2018-101	16/04/2018	COMMUNE DE PIETRACORBARA	2 Adjoints territoriaux d'animation - Agent polyvalent : animation et entretien -	Création	C	9	TNC 21H	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-102	16/04/2018	COMMUNE DE CALVI	Rédacteur territorial - Pôle enfance : assistante administrative -	Création	B	1	TC	R/Liste d'Aptitude
2018-103	16/04/2018	COMMUNE DE CALVI	Adjoint technique territorial - Agent de service polyvalent -	Création	C	2	TC	R/Mutation
2018-104	19/04/2018	COMMUNE DE NOCETA	Adjoint administratif territorial -Secrétariat de mairie-	Création	C	1	TNC 06h	R/Direct R/Contrat
2018-105	19/04/2018	COMMUNE DE MORSIGLIA	Adjoint technique territorial -Agent polyvalent, travaux d'entretien divers -	Création	C	2	TNC 32H	R/Direct
2018-106	19/04/2018	CCAS DE CALVI	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe - Accueil centre social -	Création	C	1	TC	R/Intégration Directe
2018-107	19/04/2018	COMMUNE DE LA PORTA	Adjoint technique territorial -Agent polyvalent -	Création	C	2	TC	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire R/Direct
2018-108 à 2018-110	19/04/2018	COMMUNE DE BASTIA	3 Brigadiers-chefs principaux - Police municipale -	Vacance	C	8	TC	R/Mutation
2018-111	19/04/2018	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint technique territorial - Direction politique éducative - Magasinier -	Vacance	C	2	TC	R/Direct

ARTICLE 2° : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,
Le 20 avril 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20180420-2018-15-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2018

La Présidente,
Pour la Présidente, et par délégation,
La Directrice Adjointe,



* N.B. : Filières
1- Administrative 2- Technique 3- Sportive 4- Culturelle 5- Sociale 6- Médico-Sociale 7- Médico-Technique 8- Police Municipale 9- Animation